

# Deux sociétés de Granit Holding S.A. sont installées dans la zone des Ducats

## Les prémices du Technopôle d'Orbe

Les technologies environnementales du futur sont déjà en développement sur le site urbigène. En attendant de voir affluer d'autres entreprises intéressées notamment par les énergies renouvelables.

Deux sociétés de Granit Holding S.A. sont installées à Orbe, dans l'ancien bâtiment d'ABConseil, qui fera partie bientôt d'un Technopôle de l'environnement et des énergies renouvelables (voir encadré). Une quinzaine de collaborateurs y travaillent, huit pour Granit Technologies S.A., sept pour Granit RD S.A.

### LA LIQUEUR NOIRE

Granit RD est la division recherche et développement de Granit Holding S.A. et s'occupe

de retraitement de déchets. Un procédé chimique breveté lui permet d'extraire la lignine, par exemple, des déchets des usines de pâte à papier. «Nous en retirons une liqueur noire, dont nous abaissons la charge organique polluante, ce que les STEP n'arrivent pas à faire, explique David Ghidoni. Nous en extrayons une poudre brune qui permet non seulement de réduire la pollution de 35 % environ, mais qui sert également à des applications diverses pour les adjuvants de béton, nourritures animales, antibactériens et dans la fabrication de plastiques, par exemple pour les plaquettes de disques de freins, ce qui évite les crissements lors des freinages.» L'avantage d'un tel procédé: le coût du retraitement des déchets est couvert par la vente pour diverses applica-

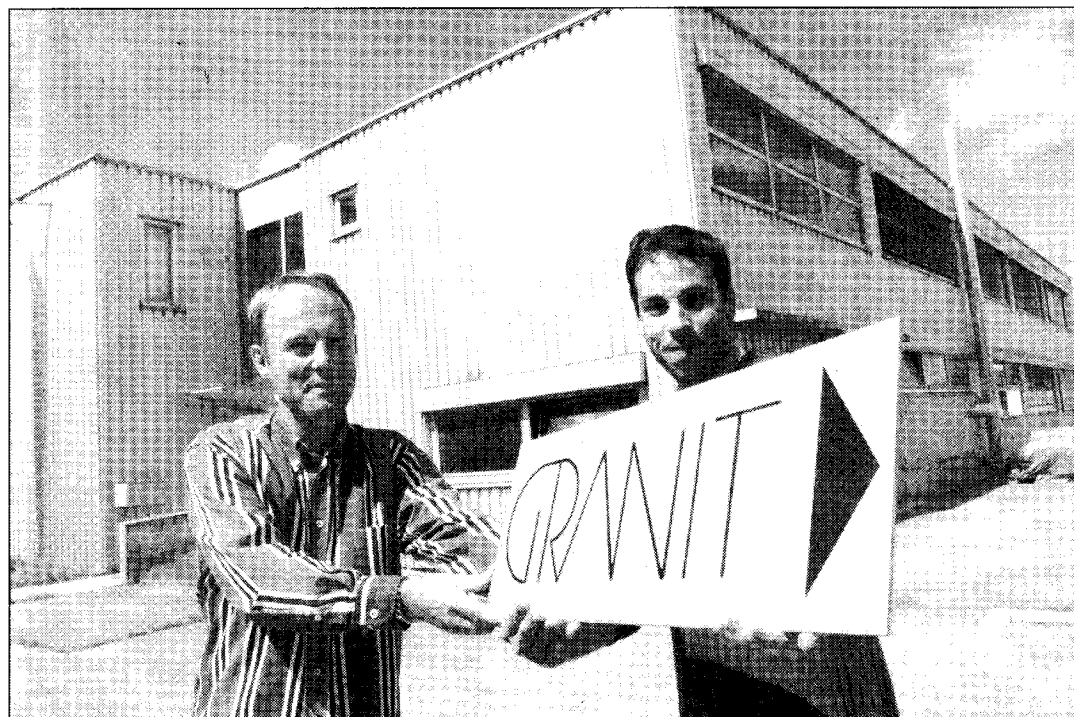
Granit RD travaille dans tous

les pays producteurs de cellulose. Des installations clé en main sont vendues aux papeteries. La plus proche est active depuis trois ans à Thonon, aux Papeteries du Léman. «Je m'en suis occupé, raconte David Ghidoni, ainsi que d'une installation pilote testée actuellement en Inde. Si le test est concluant, la grosse usine produira la lignine d'ici un an. Elles reviennent à 3 millions de francs chacune, mais celle de l'Inde est dix fois plus grande que celle de Thonon. Le coût de la main-d'œuvre fait la différence.»

### L'AVENIR EST À L'OVH

Granit Technologies avait installé en 1998 un système d'oxydation par voie humide (OVH) à la STEP d'Orbe. «J'ai participé aux études préliminaires pour le développement de cette technologie qui a pour but de dégrader des rejets secondaires (effluents organiques) en réduisant de 90 % le filtrat, confie Emmanuel Rolin. Le principal rejet est le gaz carbonique, facilement biodégradable.» En fait, la STEP d'Orbe a été un essai grandeur nature pour Granit. Il a fallu trois ans pour mettre au point le système. Les tests de fonctionnement de 2002 ont été concluants. «Ainsi, à la fin de cette année, la Commune d'Orbe prendra à sa charge l'exploitation de la STEP de manière continue et permanente», relève Emmanuel Rolin. Qui rappelle qu'à partir de 2006 l'épandage des boues sera interdit et que les communes devront choisir. Soit elles adoptent le système OVH, soit l'incinération. Pour Emmanuel Rolin le choix est évident: «L'OVH n'a pas le problème d'image.»

Drago ARSENIJEVIC



Emmanuel Rolin, de Granit Technologies S.A. (à g.), et David Ghidoni, de Granit RD S.A., devant le bâtiment qui fera partie du futur Technopôle d'Orbe.

F / Michel Duperré

### Carte de visite

Raison sociale: Granit S.A. (Holding)

Fondée en: 1971

Siège: Lausanne

Sociétés filles: Granit RD S.A., CellvioSA, Granit Technologies S.A., Energie Solaire S.A., Granit Systèmes S.A.

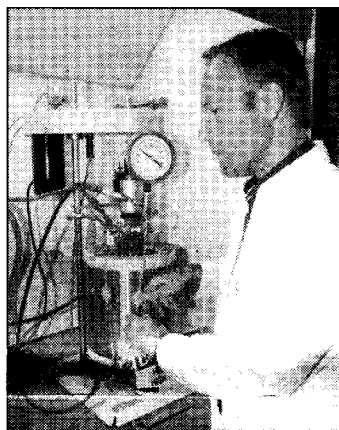
Capital: 16,5 millions de francs

Actionnaires: AFAS S.A. (Faiz Jamil A. Zagzoog) 24 %, quatre institutions financières et plus de 50 personnes privées

Activités: développement, promotion et réalisation de projets dans les domaines du développement durable, des énergies et des matériaux renouvelables et du traitement des eaux.

Chiffre d'affaires (2003): 10,7 millions de francs

Nombre de collaborateurs: 30, dont 10 à Orbe et 10 à Sierre.



Emmanuel Rolin a participé à l'installation du système d'oxydation par voie humide à la STEP d'Orbe.

F / Michel Duperré

## Une vision sociale

Le Technopôle d'Orbe a déjà reçu son permis de construire. Reste à trouver encore auprès des banques 7 millions de francs pour commencer les travaux, qui réclament un investissement de 16 millions (2 millions sont accordés par un crédit LIM). Les 7 premiers millions ont été fournis par l'industriel saoudien Faiz Jamil A. Zagzoog, spécialiste de la climatisation particulièrement intéressé par les procédés développés par Granit Holding S.A., dont il est d'ailleurs un important actionnaire (il détient environ 20 % des actions et se dit prêt à investir encore davantage dans la société). Actuellement, une demande d'autorisation de prélèvement d'eau dans la nappe phréatique est en cours. Pour la construction

elle-même, un contrat a été signé avec l'entreprise générale Karl Steiner (KSG) de Lausanne. «Une condition lui a été posée, qu'elle favorise les entreprises locales», souligne Alain Mercier, directeur financier de la société Rednet S.A., maître d'œuvre (appartenant à 100 % à l'industriel saoudien). Alain Mercier insiste beaucoup sur l'état d'esprit de Granit: «Nous ne construisons jamais de grandes usines, de même de petites stations d'épuration suffisent, comme celles que nous avons installées à Orbe et à Thonon.» Au-delà de la notion small is beautyfull, il voit bien plus loin: «Notre vision est sociale, en faveur des communautés locales.»

D.A.